

## **Déclaration de Denis Vaillancourt, Président de l'Assemblée au sujet de l'accès aux soins de longue durée pour les aînés francophones de Toronto**

**Ottawa, le 6 juin 2013** - Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, a émis la déclaration suivante, à la suite de l'annonce de la direction du centre de Bendale Acres d'accorder un accès prioritaire aux aînés francophones qui souhaitent recevoir des soins de longue durée en français au Pavillon Omer Deslauriers. Ces demandes d'admission sont désormais inscrites dans la Catégorie 3 sur la liste d'attente, catégorie s'appliquant à toute personne ayant une particularité religieuse, ethnique ou linguistique selon La *Loi de 2007 sur les Foyers de Soins de longue durée*.

« L'Assemblée de la francophonie est heureuse de voir que son soutien à la communauté francophone de Toronto a porté ses fruits. Désormais, les aînés francophones ont un accès prioritaire aux soins de longue durée dans l'unité de services en français de Bendale Acres, le Pavillon Omer Deslauriers. L'Assemblée rappelle à quel point il est essentiel que les aînés francophones puissent avoir accès à des services adaptés à leurs besoins linguistiques et culturels. Il s'agit de la façon la plus efficace de répondre à leurs inquiétudes et à leurs questions en matière de soins de santé.

L'Assemblée tient à féliciter la détermination et la collaboration de la Fondation Hélène Tremblay-Lavoie, du Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) du Centre-Est, du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre-Est, du Foyer de Soins de Longue Durée Bendale Acres et de l'Entité 4 dans ce dossier. Voici la preuve que lorsque la communauté travaille ensemble et parle d'une seule et même voix, elle peut accomplir de grandes choses.

Cette réussite n'est toutefois qu'une première étape et nous appuyons avec conviction le plan d'action endossé également par Reflet Salvéo et les CASC et RLISS du Grand Toronto, dont le but ultime est que les 37 lits du Pavillon Omer Deslauriers soient occupés par des aînés francophones. »

- 30 -

*L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) est l'organisme rassembleur et la voix politique de la francophonie de l'Ontario. Elle a pour mandat de concerter la collectivité francophone de la province et agit comme porte-parole entre autres pour revendiquer les droits des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes.*

### **Renseignements :**

Benjamin Vachet  
Conseiller en communications  
et relations publiques  
Tél : 613-744-6649, poste 27 / cell : 613-807-7943  
communications@monassemblee.ca